



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Motion de soutien au Lycée Professionnel du Blavet**

DEL-2021-066

**Numéro de la délibération :** 2021/066

**Nomenclature ACTES :** Autres domaines de compétences, vœux et motions

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 19/04/2021

**Date de convocation du conseil :** 13/04/2021

**Date d'affichage de la convocation :** 13/04/2021

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Présidente de séance :** Mme Christine LE STRAT

**Secrétaire de séance :** Mme Julie MINGAM

**Étaient présents :** M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

**Était représentée :** Mme JUIN Marianne par Mme LE ROCH Gaëlle.

## **Motion de soutien au Lycée Professionnel du Blavet**

### **Rapport de Madame LA MAIRE**

Considérant la volonté du Rectorat de « geler » à la rentrée 2021 pour le Lycée du Blavet un poste de Conseiller Principal d'Education et de supprimer un ½ poste administratif.

Considérant la Dotation Horaire Globale allouée pour la rentrée 2021 exigeant de rendre 73 heures hebdomadaires soit un peu plus de 4 ETP, imposant de ce fait des heures supplémentaires pour le personnel en place.

Considérant que cette décision s'ajoute aux suppressions déjà actées en 2016 : d'un poste de proviseur adjoint ; en 2017 : d'un adjoint au chef des travaux, de postes de surveillants et de 4 postes d'enseignants.

Considérant que le Lycée du Blavet concentre une population prioritaire sur le plan social, auquel il faut ajouter une population d'élèves allophones.

Considérant l'effort demandé à l'échelle nationale, pour orienter une partie des jeunes générations vers des formations professionnelles, avec des périodes de stages ou d'alternances en entreprise.

Considérant la nécessité pour nombre d'entreprises et artisans de la région d'embaucher des salariés compétents et bien formés sur des filières professionnelles aujourd'hui déficitaires, comme les métiers du bâtiment.

Considérant les labellisations en tant que « *Lycée des métiers bâtiment et confort de l'habitat et qualycée* » obtenues depuis 2014 par le Lycée du Blavet, qui prouvent la qualité de l'enseignement qui y est dispensé.

Considérant, l'importance que revêt cet établissement scolaire dans le paysage éducatif du Centre Bretagne et dans le parcours scolaire de centaines de jeunes, ainsi que la nécessité de maintenir l'internat afin de permettre au Lycée du Blavet de rester attractif à l'échelle régionale.

Considérant le contexte sanitaire particulier qui nécessite actuellement un besoin accru en matière d'encadrement et d'accompagnement à la scolarité.

**Les élus du Conseil Municipal de Pontivy se prononcent officiellement pour le maintien des moyens en personnel alloués au Lycée professionnel du Blavet pour la rentrée 2021.**

**Nous vous proposons :**

- d'adopter le texte de cette motion
- de l'adresser à M. le Préfet du Morbihan – Patrice FAURE ;
- de l'adresser à M. le Sous-Préfet de Pontivy – Patrick VAUTIER ;
- de l'adresser à Mme la Député - Nicole LE PEIH ;
- de l'adresser à M. le Président de la Région Bretagne – Loïg CHESNAIS GIRARD ;
- de l'adresser à M. le Recteur de la région Bretagne - Emmanuel ETHIS

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 20 avril 2021**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**